

# GUIDE des FAMILLES

## 2022/2023



[www.mairie-cabannes.fr](http://www.mairie-cabannes.fr)

---



[www.facebook.com/VilleCabannes](https://www.facebook.com/VilleCabannes)

# SOMMAIRE

- P. 4** ORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- P. 10** ASSOCIATIONS LIÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- P. 12** RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES
- P. 14** SERVICE ENFANCE JEUNESSE
- P. 21** PETITE ENFANCE
- P. 26** CULTURE
- P. 27** ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES
- P. 30** CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES



## LE MOT DE LA COMMISSION

# ENFANCE JEUNESSE

Chers Parents, Chers Cabannais,

Toute l'équipe de la Commission Enfance Jeunesse espère que vous avez passé un bel été et vous souhaite une bonne rentrée.

Nous éditons ce livret pour la troisième année consécutive, et en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves et enseignants ainsi qu'une bonne année scolaire à l'ensemble des enfants, du corps enseignant et du personnel municipal.

Afin de faciliter les démarches de chacun d'entre vous, vous trouverez au fil des pages de ce guide, toutes les informations scolaires et extrascolaires dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à contacter le responsable Enfance Jeunesse ou les membres de la commission.

Les membres de la Commission Enfance Jeunesse

Sandra LUCZAK - Richard BENEJEAN - Sandrine REBUFFAT  
Maggie SOLER - Marie DUMAS - Emma SASSI - Joséphine CHUECOS  
Jean-Louis CLOEZ - Nelly TARLANT

**Nous contacter**

## ENFANCE JEUNESSE

Adjointe au Maire en charge de l'Enfance Jeunesse

Sandra LUCZAK

[s.luczak@mairie-cabannes.fr](mailto:s.luczak@mairie-cabannes.fr)

Responsable du service Enfance Jeunesse

Loïc DRIOT

[enfance.jeunesse@mairie-cabannes.fr](mailto:enfance.jeunesse@mairie-cabannes.fr)

04 90 90 47 95





## ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE AIMÉ TEISSIER

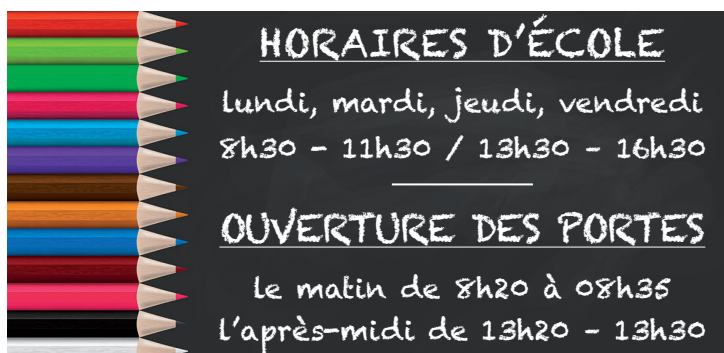
Directrice : Sophie TACUSSEL Tel : 04 90 90 40 43 Nombre de classes : 4

e-mail : ce.0132003g@ac-aix-marseille.fr

CLASSE	ENSEIGNANT	ATSEM
TPS/PS	Stéphanie LE GALL	Amandine BIALLET
PS/MS Décharge Direction	Sophie TACUSSEL Emmanuelle PROLAT	Cathy RATH
MS/GS	Marie-Pierre DERAMBURE	Julie ARIDET
GS	Cathy MATHIEU	Christine GRENIER



Julie ARDIET - Amandine BIALLET - Christine GRENIER - Cathy RATH



Un livret d'accueil de l'école maternelle plus complet a été remis aux parents en début d'année scolaire.



# ECOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

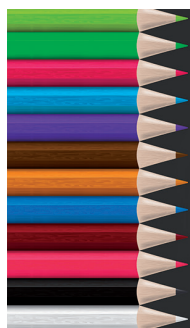
Directrice : Sandrine ARENAS Tel : 04 90 90 40 44

Nombre de classes : 9 + 2 dispositifs (ULIS et UPE2A). L'école est affiliée à l'U.S.E.P. (cf page 9)

e-mail : ce.0130390d@ac-aix-marseille.fr

La directrice est déchargée d'enseignement les lundis et mardis ; si vous souhaitez la rencontrer, vous devez, au préalable, prendre rendez-vous.

CLASSE	ENSEIGNANT
CP	Anne GARCIA
CP	Samuel SAINT-PIERRE
CE1	Yann CHARBONNIÈRE
CE1/CE2	André CHABRIER
CE2	Barbara BENDIB
CE2/CM1	Bruno GASTAL
CM1 Décharge Direction	Sandrine ARENAS Audrey RIEUNIER
CM1/CM2	Sabine ALBENGA-DESFAUDES
CM2	Laurence DELAUNAY
L'école élémentaire est dotée de deux dispositifs :	
ULIS	Delphine GEORGES
UPE2A	Audrey RIEUNIER
Maître E	Sophie HIVERT SAUZE
ACTIVITÉ	INTERVENANT
BCD	Marine VIDAU
Musique	Valentine BAZERQUE VOOGDEN



**HORAIRES D'ÉCOLE**  
lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

**OUVERTURE DES PORTES**  
Le matin de 8h20 à 08h30  
L'après-midi de 13h20 - 13h30



Cette année, la rentrée des classes 2022-2023 s'est faite au niveau socle du protocole sanitaire présenté ci-après.

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li>Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours en présentiel en école primaire</li> <li>Cours en présentiel au collège</li> <li><b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li><b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			



# « POINT TRAVAUX » aux Écoles !



## ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE AIMÉ TEISSIER

- Pose de gazon synthétique et de jeux : **19 260 € TTC**
- Pose de jeux supplémentaires durant le dernier trimestre 2022.



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

- Blocs sanitaires livrés en avril : **107 446 € TTC**
- Salle d'évolution (Vacances d'automne) : **22 608 € TTC**



## ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MADELEINE

Directrice : Aurore ROUARD    Tel : 04 90 95 21 85

Nombre de classes : 8    Site internet : [www.saintemadeleine.fr](http://www.saintemadeleine.fr)

Secrétariat/Comptabilité : Céline GIRARD

e-mail : [secretariat@saintemadeleine.fr](mailto:secretariat@saintemadeleine.fr)

Cantine : Malika AYAD

Bibliothèque/Informatique : Emma MAURICIO

La cantine et le service de garderie (de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h30) sont assurés par le personnel de l'établissement.

MATERNELLE		
CLASSE	ENSEIGNANT	AIDE MATERNELLE
TPS/PS Décharge Direction	Aurore ROUARD (jeudi - vendredi) Nathalie VIVANT (lundi - mardi)	Marie-Line CHAUVIN Émeline FEUILLET <i>contrat d'apprentissage</i>
MS	Marine LEMAITRE	Najia NEJJARI Raphaël FOUBERT <i>contrat d'apprentissage</i>
MS/GS	Ludivine PRUNIER DUPARGE (lundi - mardi - vendredi) Aurélie PIGUET (jeudi)	Guylaine PONS

ÉLÉMENTAIRE	
CLASSE	ENSEIGNANT
CP	Laure TORAN
CE1	Annabelle LABAT
CE2	Caroline BELISSANT
CM1	Valérie FAIVRE D'ARCIER
CM2	Sylvie FAURE



## HORAIRES ÉCOLE MATERNELLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h30 - 11h35 / 13h30 - 16h20

## HORAIRES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30

## ACCUEIL DANS LES COURS RESPECTIVES

10 mn avant l'entrée en classe



# CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

**Rentrée :** jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 ⚠️ rentrée échelonnée pour les maternelles.

**Vacances de Toussaint :** du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre 2022 inclus.

**Armistice :** vendredi 11 novembre 2022 ⚠️ jour férié, pas de classe.

**Vacances de Noël :** du samedi 11 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.

**Vacances d'Hiver :** du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023 inclus.

**Pâques :** Lundi 10 avril 2022 ⚠️ jour férié, pas de classe.

**Vacances de Pâques :** du samedi 15 avril au lundi 1 mai 2023 inclus.

**Mercredi 3 mai 2023 : JOUR DE CLASSE.**

**Victoire :** lundi 8 mai 2023 ⚠️ jour férié, pas de classe.

**Pont de l'Ascension :** du mercredi 17 mai au dimanche 21 mai 2023 inclus.

**Pentecôte :** Lundi 29 mai 2022 ⚠️ jour férié, pas de classe.

**Vacances d'été :** mardi 4 juillet 2023 au soir.

## « LE MOT » de l'École !

Comme chaque début d'année, les élèves vont retrouver avec plaisir leurs camarades et leur enseignante dans une ambiance conviviale et familiale.

Dès la rentrée, les nouveaux et les anciens élèves vont faire connaissance et créer des liens pendant leur année scolaire riche en enseignements et en découvertes.

Dans le but d'ouvrir chacun au monde qui l'entoure, l'école organise de nombreuses activités en fonction de chaque classe : poney, piscine, classe verte, projet artistique...

Nous partageons également des temps forts d'éveil à la foi : bol de riz, temps de célébration...

Vous retrouverez l'actualité de notre école sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.saintemadeleine.fr](http://www.saintemadeleine.fr).





## ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUES

- **Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.)**



**Présidente :** Marine BETTON (présidente sortante : prochaine AG Samedi 7/10 - 18H30)

**e-mail :** ail.cabannes@free.fr

**f** [www.facebook.com/AILCabannes/](http://www.facebook.com/AILCabannes/)

**Objectif :** Les Amis de l'Instruction Laïque est une association qui œuvre pour l'école publique de Cabannes. Elle a pour objectifs l'organisation d'évènements festifs pour les enfants et la récolte de fonds afin de financer certains projets des écoles (maternelle et élémentaire).

- **Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)**

**Présidente :** Céline PEUGEOT

**e-mail :** fcpe.cabannes@gmail.com



**Objectif :** La FCPE représente les parents d'élèves ; elle fait le lien entre les parents, les enseignants et la municipalité. Les représentants des parents d'élèves sont élus chaque année. Ils sont membres du conseil d'école qui se réunit une fois par trimestre. C'est une assemblée qui prend les décisions importantes sur l'organisation de l'école. Les élections de parents d'élèves se dérouleront le vendredi 07/10/2022.

- **Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)**

**Présidente :** Sabine ALBENGA-DESFAUDES

**Site internet :** [www.mairie-cabannes.fr/U-S-E-P-76](http://www.mairie-cabannes.fr/U-S-E-P-76)



**Objectif :** Au travers leur adhésion à l'association USEP, les élèves de l'école publique de Cabannes vivent au quotidien :

- la pratique d'activités physiques et sportives,
- un engagement dans la vie associative,
- des activités réflexives pour « penser, échanger ou débattre »,
- des découvertes artistiques et culturelles favorisant la création.

Encadrés par leurs enseignants, leurs AESH et par des parents bénévoles, les élèves participent à des rencontres qui mettent en actes des valeurs citoyennes, humanistes, laïques et solidaires.



## ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MADELEINE

• Association des Parents d'élèves de l'École Libre

Présidente : Sophie SAVEY e-mail : [sophie.savey@gmail.com](mailto:sophie.savey@gmail.com)

 [www.facebook.com/APEL-Sainte-Madeleine-1831281857143651/](https://www.facebook.com/APEL-Sainte-Madeleine-1831281857143651/)



**Objectif :** L'APEL a pour mission la gestion des diverses manifestations au sein de l'école pour permettre le financement des sorties et activités scolaires.



## PERSONNEL MUNICIPAL DU RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Philippe RÉGUDY

Équipe : Nathalie MACIOCI - Isabelle RIPAMONTI - Christophe LAMBERT



Philippe RÉGUDY- Nathalie MACIOCI - Isabelle RIPAMONTI - Christophe LAMBERT

La restauration scolaire est **un service mis en place par la commune** afin de répondre aux besoins des parents n'ayant pas la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) pour des raisons professionnelles ; **ce service ne constitue pas une obligation pour la collectivité.**

**Tarif repas : 3 €**

Afin d'organiser et gérer l'achat des matières premières au plus juste et éviter des gaspillages, **la réservation et le paiement des repas doivent se faire au plus tard 5 jours avant.**

Tout repas non réservé dans les délais sera facturé double (repas majoré).



**EN CAS D'ABSENCE JUSTIFIÉE PAR UN CERTIFICAT MÉDICAL, L'INSCRIPTION POURRA ÊTRE ANNULÉE.**

Les menus sont programmés à la semaine (mais peuvent être modifiés en fonction des livraisons) et font l'objet d'une validation par une diététicienne avant publication sur le site de la Mairie, affichage à l'entrée des écoles et diffusion via l'InfoLettre du site internet.

Chaque jour, un repas unique est proposé ; poisson frais, repas à thème, burger du mois, produits Bio, etc... toutes les composantes sont réunies pour **varier les plaisirs des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs en privilégiant les fruits et légumes de saison dont la provenance est essentiellement locale.**

Engagé dans une démarche écocitoyenne, le restaurant scolaire a mis en place le tri des déchets de restauration et leur pesée afin d'évaluer le ratio déchet/personne. Nous pouvons être fiers des résultats :



## « POINT TRAVAUX » au Restaurant Scolaire !



Pour conserver une exigence sanitaire optimale et rester en conformité avec les normes sanitaires en vigueur, des investissements ont été faits au restaurant scolaire :

- Achat d'un frigo pour la viande fraîche et le poisson frais,
- Achat d'un frigo pour les produits finis,
- Achat d'un nouveau self plus moderne avec un frigo et un maintien au chaud,
- Mise en place d'une alarme pour la chambre froide.

**Montant Global : 35 300 €**



### GUICHET UNIQUE

Chargée du Guichet Unique et de l'Accueil : Sandra GRENIER

Adresse : Bureau Enfance Jeunesse - Boulevard des Écoles  
(à côté de l'école élémentaire)

Tel : 04 90 90 40 58

Port : 06 72 57 73 33

e-mail : [guichet.unique@mairie-cabannes.fr](mailto:guichet.unique@mairie-cabannes.fr)

### POUR QUELLES DÉMARCHES ?

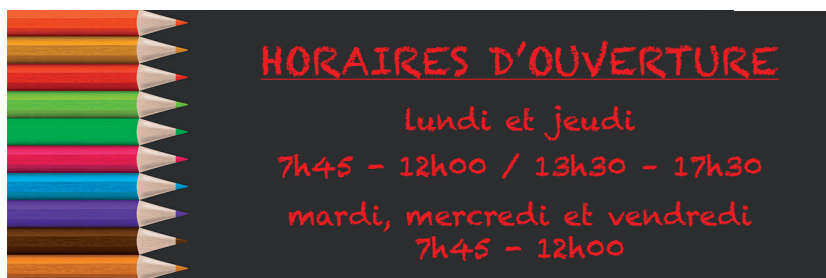
- Inscription aux écoles publiques,
- Restaurant scolaire,
- Accueil périscolaire du matin et du soir,
- Aide aux devoirs pour les élèves de l'école élémentaire publique,
- Accueil de loisirs sans hébergement « Les Marmousets »,
- Inscription à la colonie d'Auroux.

Les inscriptions et les règlements se font auprès du Guichet Unique (par chèque ou espèces) ou via le portail famille.

### COMMENT UTILISER LE PORTAIL « FAMILLE » ?

L'accès au portail « Famille » se fait depuis le site internet de la commune [www.mairie-cabannes.fr](http://www.mairie-cabannes.fr). Pour y accéder, le Guichet Unique vous transmettra un lien qui vous permettra de créer votre identifiant et mot de passe.

Une fois l'ensemble des éléments renseigné, l'abonnement est activé et permet de réaliser l'ensemble des démarches en ligne : inscriptions, règlement de factures,... et de bénéficier d'une information rapide par mail des actualités du Guichet Unique.





# ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Référente périscolaire : Annie AUFEUVE

Adresse : Bureau Enfance Jeunesse - Boulevard des Écoles (à côté de l'école élémentaire)

Tel : 04 90 90 40 56

e-mail : service.periscolaire@mairie-cabannes.fr

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE	
MATIN	SOIR
2 ATSEM	2 ATSEM 1 agent du service Enfance Jeunesse
ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE	
MATIN	SOIR
2 agents du service Enfance Jeunesse	3 agents du service Enfance Jeunesse

Les garderies du matin et du soir mises en place par la Municipalité sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent.

Dans un souci de sécurité, l'accueil périscolaire goûter (16h30/17h) avec un départ possible de 16h45 à 17h se fait au petit portail coté boulangerie.

**Aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.**

*A la maternelle, possibilité de venir chercher les enfants de façon échelonnée de 17h à 18h.*

*Au primaire, aucune sortie possible avant 16h45. Dans un souci d'organisation et de responsabilité merci de nous informer de toute annulation de réservation périscolaire au plus tard la veille à 17h sur le portail « Famille » ou au guichet unique.*

**AUCUNE ANNULATION NE PEUT ÊTRE FAITE AUPRÈS DE L'ENSEIGNANT LE MATIN, SEUL LE GUICHET UNIQUE EST HABILITÉ À RECEVOIR LA DEMANDE.**

	<b>HORAIRES D'ACCUEIL</b>	matin 7h45 - 8h10
	lundi, mardi, jeudi, vendredi	soir 16h30 - 18h00





# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Directrice : Blandine MARTIN

Adresse : Avenue Clotilde Parisot

Tel : 04 90 95 28 01    Port : 06 72 56 20 74

e-mail : les.marmoussets@mairie-cabannes.fr

Équipe d'animation :    Christelle ROLLAND  
                                 Annie AUFEUVE - Corinne RACHET - Samir LAKHEL  
                                 Rym BENAMIRA - Marine VIDAU

Les ATSEM peuvent également intervenir sur ce temps d'animation.

L'accueil de loisirs est une structure complémentaire de l'école et des parents qui contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes dont la prise en compte est primordiale puisqu'ils représentent l'avenir et la société de demain.

## PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif définit les objectifs mais également le cadre général de fonctionnement, d'encadrement et de sécurité.

Les objectifs éducatifs sont :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins,
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne,
- Favoriser et construire une relation entre les parents et l'équipe d'animation.





## MODALITÉS D'ACCUEIL

L'accueil des enfants se fait en demi-journée ou en journée pour les mercredis, et en journée pour les vacances.

Les inscriptions pour les mercredis en temps scolaire se font au moins une semaine à l'avance ou ponctuellement en fonction des places disponibles auprès du guichet unique ou via le portail famille (confirmation d'inscription indispensable).

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES VACANCES SCOLAIRES en priorité sur le <b>PORTAIL FAMILLE</b>	
PÉRIODE D'INSCRIPTION	POUR LES VACANCES
du 26 septembre au 7 octobre	AUTOMNE du 24 octobre au 4 novembre 2022
FERMÉ	NOËL du 19 décembre 2022 au 3 janvier 2023
du 16 au 27 janvier	HIVER du 13 au 24 février 2023
du 20 au 31 mars	PRINTEMPS du 17 au 28 avril 2023

La date limite pour confirmer l'inscription d'un enfant pour le mois est fixé au dernier mercredi du mois précédent soit :

Vacances d'automne : du 24 octobre au 4 novembre 2022

Thème : « À la découverte de la commune de Cabannes »

Période d'inscription : du 26 septembre au 7 octobre

L'inscription reste fixée à 4 jours comme indiqué dans le règlement intérieur ; cependant, si des places sont disponibles au moment de la clôture des inscriptions, il sera possible de bénéficier d'une inscription à la journée sur les dates libres.

Connectez-vous au **portail « Famille »** avec votre code abonné et réalisez toutes vos démarches depuis votre domicile !



### BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

GUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE

Tel : 04 90 90 40 58 Port : 06 72 57 73 33

e-mail : [guichet.unique@mairie-cabannes.fr](mailto:guichet.unique@mairie-cabannes.fr)

## RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

HORAIRES D'ACCUEIL ET DE DÉPART		
Accueil échelonné de 7h45 à 9h00		
Départ échelonné de 17h à 18h (17h45 pendant les vacances)		
INSCRIPTION	TEMPS D'ACCUEIL MATIN	TEMPS D'ACCUEIL APRÈS-MIDI
1/2 journée <b>AVEC</b> repas	7h45 - 13h30	11h30 - 18h
1/2 journée <b>SANS</b> repas	7h45 - 11h30	13h30 - 18h
Journée complète	7h45 - 18h (17h45 pendant les vacances)	
LIEU D'ACCUEIL		
Enfants - de 6 ans	Enfants + de 6 ans	
École Maternelle Aimé TEISSIER	ALSH Les Marmoussets	

## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

LA DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EST À VOTRE ÉCOUTE

Tel : 04 90 95 28 01

Port : 06 72 56 20 74

e-mail : [les.marmoussets@mairie-cabannes.fr](mailto:les.marmoussets@mairie-cabannes.fr)





## COLONIE D'AUROUX

Depuis 2021, la Municipalité a repris l'organisation des séjours enfants de la colonie d'Auroux.

Le centre de vacances avec hébergement d'Auroux en Lozère (48) est une structure appartenant à la commune de Cabannes. Elle permet d'accueillir pendant la période estivale jusqu'à 48 enfants par semaine.

L'équipe encadrante se compose d'un directeur et de 4 à 6 animateurs en fonction des effectifs.

L'inscription des enfants se fait à la semaine et il est possible d'inscrire votre enfant pour plusieurs séjours.

L'inscription des enfants se fait à la semaine et il est possible d'inscrire votre enfant pour plusieurs séjours. Rafting, accrobranche, canyoning, canoë, balade VTT et autres activités en tous genres sont au programme.



L'âge des enfants accueillis se situe entre 6 et 16 ans. Les inscriptions s'effectuent au guichet unique dès le mois d'avril.

Pour l'année 2023, 4 séjours seront proposés aux dates suivantes :

SÉJOURS POUR L'ANNÉE 2023	
1 <sup>er</sup> séjour	du 9 au 16 juillet
2 <sup>ème</sup> séjour	du 16 au 23 juillet
3 <sup>ème</sup> séjour	du 23 au 30 juillet
4 <sup>ème</sup> séjour	du 30 juillet au 6 août

Un séjour ADO est en projet pour l'été prochain, en fonction des budgets et disponibilités des équipe d'animation.

### BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

GUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE

Tel : 04 90 90 40 58 /Port : 06 72 57 73 33

e-mail : [guichet.unique@mairie-cabannes.fr](mailto:guichet.unique@mairie-cabannes.fr)





Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance » - Boulevard Saint-Michel

L'ouverture de l'Espace Jeunes dédié aux 14 - 17 ans ainsi que le Point Information Jeunesse (PIJ) sont à venir dans le courant de l'année.

L'aide aux devoirs des collégiens va aussi redémarrer après les vacances d'octobre avec l'aide de bénévoles, pour accueillir nos jeunes à partir du collège en leur proposant une aide aux devoirs 2 jours par semaine entre 16h30 et 18h30.



**UNE COMMUNICATION PLUS PRÉCISE SERA FAITE À CE SUJET !**





## CRÈCHE L'EAU VIVE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Élodie COLLOT

Secrétaire : Julie LENY

Trésorière : Fatna ROMLI

Directrice : Christine MENICHINI

Adresse : Place du Lavoir

Tel : 04 90 95 33 70 e-mail : famillesruralescabannes@gmail.com

Gérée par l'Association Familles Rurales, elle peut accueillir 30 enfants de l'âge de 3 mois à 3 ans.



### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS	HORAIRES
du Lundi au Vendredi	7h30 - 18h15

### PÉRIODES DE FERMETURE

I semaine à Noël	I semaine à Pâques	3 semaines en août
------------------	--------------------	--------------------

Notre objectif premier est le bien-être du tout petit qui nous est confié. En partant de ce point essentiel, nous souhaitons faire de la crèche un lieu de découvertes et de plaisir, permettant à l'enfant d'éveiller chacune de ses potentialités : psychomotrice, sensorielle, intellectuelle, affective et manuelle.

Dans un climat calme et sécurisant, nous voulons offrir à chaque enfant la possibilité de cultiver sa différence, au travers de ses rythmes propres et de son vécu. Nous l'accompagnons, sans jamais faire à sa place, dans ses grandes acquisitions. Les pas vers l'autonomie ne peuvent se faire sans une réelle relation de confiance avec les parents, c'est pourquoi nous voulons faire de l'Eau Vive un lieu de dialogue et d'échanges en favorisant le discours non seulement autour de l'enfant, mais avec l'enfant.

L'Eau Vive est forte de projets divers :

- un samedi par trimestre, il est proposé aux familles qui le souhaitent de venir partager un moment autour d'un atelier,
- une à deux fois par an la crèche ouvre ses portes pour une soirée « au clair de lune » afin que Papa et Maman puissent sortir ; et divers évènements conviviaux au cours de l'année viennent ponctuer la vie à la crèche.

Pour une place en septembre 2023, vous pouvez, dès les premiers mois de grossesse, faire une demande de préinscription auprès de la direction par téléphone ou par mail ; dès réception de la fiche de pré-inscription, le dossier prendra place dans la liste des demandes.



**N'HÉSITEZ PAS !**

**VENEZ FAIRE CONNAISSANCE**

**AVEC L'ÉQUIPE ET VISITER NOTRE STRUCTURE**



## LIEU D'ACCUEIL ENFANT/PARENT « LA CABANETTE »

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 3 ANS.

porté par la Crèche L'Eau Vive

Tel : 04 90 95 33 70

Lieu de permanence : Centre Socioculturel Gabriel Chaine - Place du 8 Mai 1945

JOUR ET HORAIRES D'OUVERTURE	
JOUR	HORAIRES
Mardi	9h - 12h
PÉRIODE DE FERMETURE	
Juillet - Août	

**LA CABANETTE CÔTÉ ENFANTS** c'est un espace de jeux, d'explorations et de première socialisation.

**LA CABANETTE CÔTÉ PARENTS** c'est un lieu de parole, de rencontre, d'échanges, d'expériences autour de la parentalité.

«Ici, c'est bête comme chou ! On s'assoit et on cause.»

L'accueil est libre et sans participation financière : on vient quand on veut, on part quand on veut !



## RELAIS PETITE ENFANCE Alpilles Montagnette

Responsable : Nadine SEVESTRE

Animatrice : Mélanie CAPPELLETTI

Adresse : Espace de la Libération - 10, avenue de la Libération  
13210 SAINT RÉMY DE PROVENCE

Tel : 04 90 24 33 55

Port : 07 85 63 46 72

e-mail : relaisalpillesmontagnette@gmail.com

Lieu de permanence : Centre Socioculturel Gabriel Chaine - Place du 8 Mai 1945

MODALITÉS DE PERMANENCE	
ACCUEIL COLLECTIF	HORAIRES
3 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois	9h30 - 12h
ACCUEIL INDIVIDUEL SUR RDV 07 85 63 46 72	HORAIRES
3 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois	13h30 - 16h30



## **LE RELAIS PETITE ENFANCE : À QUOI SERT-IL ? QUE PEUT-IL VOUS APPORTER ?**

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service d'information et d'orientation.

Un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public mis en place par notre Municipalité. Il est géré par un Syndicat Intercommunal à vocation unique pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette.

**Pour les familles et futurs parents, c'est un véritable lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement concernant les différents modes d'accueil de la petite enfance, de la commune, du territoire et d'orientation vers l'emploi des assistantes maternelles.**

Le service propose, aussi, un accompagnement concernant les démarches indispensables à effectuer en tant qu'employeur lors d'une recherche ou l'embauche d'un professionnel. L'équipe du relais propose des rendez-vous individualisés pour échanger sur votre situation.

Les enfants confiés aux assistants maternels bénéficient de temps d'éveil auxquels participent les assistants maternels dans un espace sécurisé avec du matériel adapté aux jeunes enfants : **un véritable lieu d'éveil, de découvertes, de partage et de plaisir pour tous !**

**POUR LES PROFESSIONNELS, C'EST UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION** grâce à différentes propositions (rendez-vous, soutien à l'exercice, accompagnement à la formation, analyse de la pratique, présentation du métier aux candidats à l'agrément...).

Sur la commune le Relais Petite Enfance est présent les 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois, le matin pour le temps d'accueil à destination des enfants et des professionnels. Les rencontres individuelles sont sur RDV l'après-midi à l'espace intergénérationnel, mais peuvent également se faire dans les locaux du siège à St-Rémy de P<sup>ce</sup> ou sur une autre commune du territoire couverte par le service.

Sur Cabannes, une réelle dynamique s'est créée au sein du Relais Petite Enfance grâce à la mobilisation et l'investissement de tous. Soutenues par la municipalité, des actions pédagogiques ont pu être mises en place : sortie chez les pompiers, ateliers poney, ateliers yoga musique, atelier motricité.

Des projets annuels ont vu le jour grâce à un travail de collaboration avec la médiathèque et la crèche « l'eau vive » afin de créer une dynamique partenariale communale dans l'intérêt du jeune enfant.

Les 15 assistantes maternelles bénéficient également des « temps lecture » proposés à la médiathèque avec Nanou, bénévole.



**LES RDV SONT À PRENDRE EN CONTACTANT  
LE 07 85 63 46 72 ou EN ADRESSANT UN  
MAIL À : [alpill@relaispetiteenfance.com](mailto:alpill@relaispetiteenfance.com)**

Dispositif « Levée des freins à l'emploi » par l'accueil d'enfants mutualisé : le RPE porte cette action, co- pilotée par la CAF13 et le Département 13. Vous êtes en réinsertion professionnelle, dans un processus de formation et la garde de votre enfant est un frein vous pouvez vous rapprocher du CCAS de Cabannes afin d'être accompagné 04 90 90 40 49.

**POUR LES PROFESSIONNELS, C'EST UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA PROFESSIONNALISATION DES MÉTIERS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL**  
(assistants maternels et garde d'enfants à domicile), afin de soutenir les bonnes pratiques et renforcer la qualité de l'accueil des enfants confiés.

Le RPE (Relais Petite Enfance) met en place pour les professionnels :

- 1.** des temps collectifs en matinée dans un espace spécialement aménagé pour l'accueil des jeunes enfants (cadre sécurisant et apaisant) permettent aux assistants maternels d'offrir aux enfants dans un espace différent du domicile des moments de partage, d'éveil et de découvertes autour du jeu.  
Les professionnels sont disponibles, attentifs et à l'écoute des besoins des tout-petits qui révèlent quotidiennement leurs capacités insoupçonnées.  
Certains temps collectifs peuvent être proposés avec la présence d'un intervenant spécialisé (motricité, éveil musical, yoga, art plastique...),
- 2.** des rendez-vous individuels pour répondre à chaque questionnement,
- 3.** des réunions thématiques afin de mutualiser les informations et échanger entre professionnels,
- 4.** des groupes de paroles avec un intervenant extérieur aidant à réfléchir sur sa pratique professionnelle,
- 5.** la promotion de la formation continue par la diffusion du catalogues IPERIA et des offres locales,
- 6.** un accompagnement spécifique pour lutter contre le sous-emploi.



## AVEC QUELS INTÉRÊTS POUR LES ENFANTS, NOTAMMENT PAR LA PARTICIPATION AUX TEMPS COLLECTIFS ?

- Les propositions permettent le développement du langage par la parole, les lectures, les comptines, l'éveil musical,...
- Les propositions permettent le développement sensoriel et moteur grâce aux offres motrices, aux jeux de construction, aux séances de psychomotricité et yoga,...
- Les propositions permettent la découverte de la vie sociale,
- Les propositions permettent une ouverture à la culture (avec l'aide des médiathèques, musées) et le lien avec la nature (atelier Eco-art).

## ACTION PARTENARIALE COMPLEMENTAIRE

De plus, dans le cadre de ses missions élargies, le service RPE sur l'ensemble de son territoire participe à une mission complémentaire visant à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des parents en situation de précarité en levant le frein à l'emploi que constitue la garde d'enfant. Vous pouvez vous rapprocher du CCAS de Cabannes pour plus d'informations au sujet de ce nouveau dispositif de garde d'enfants.

Sur la commune, le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette est présent de la manière suivante : Les accueils collectifs ont lieu le 3ème lundi de chaque mois de 9h30 à 12h au centre socioculturel (salle de danse).

Des ateliers yoga pour les tous petits et musique seront proposés aux assistant maternels et aux enfants accueillis. Seront proposés également, des temps de lecture, sur inscription, à la médiathèque, animés par une bénévole de manière mensuelle.

Soutenues par la Mairie, des actions Petite enfance seront organisées, courant 2022 avec la Crèche L'eau Vive et la médiathèque autour de l'éveil culturel. La Mairie a investi pour l'achat de matériel conséquent, adapté au jeune enfant et permettra aux professionnels du Relais Petite Enfance de proposer des actions ciblées et variées pour favoriser l'éveil, le développement et le plaisir de l'enfant.

Les rencontres individuelles se font sur RDV. Elles ont lieu l'après-midi de ce même jour à l'Espace Intergénérationnel « La Durance » ou peuvent également être proposées dans les locaux du siège du RAM à Saint-Rémy de Provence ou sur une autre commune du territoire couverte par le service.

**Un rendez-vous doit être pris au préalable au 04 90 24 33 55 ou 07 85 63 46 72.**

## BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette – Espace de la Libération  
10 Avenue de la Libération 13210 - Saint-Rémy de Provence

**Les assistants maternels sur la commune représentent 10 professionnelles proposant 36 places d'accueil.**

**Le service RAM n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur ; pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels - 04 13 31 56 31 ou [smape@departement13.fr](mailto:smape@departement13.fr)**



## MÉDIATHÈQUE LÉOPOLD VIDAU

Responsable : Élodie AUJOLAT

Myriam LE ROY - Valérie MESTRE

Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance » - Boulevard Saint-Michel

Tel : 04 90 90 47 96

e-mail : [mediatheque@mairie-cabannes.fr](mailto:mediatheque@mairie-cabannes.fr)



Retrouvez toute l'actualité de la Médiathèque (via votre compte Facebook)

[www.facebook.com/Médiathèque-L-VIDAU-de-Cabannes-104709654617549/](http://www.facebook.com/Médiathèque-L-VIDAU-de-Cabannes-104709654617549/)

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS	HORAIRES
Mardi	9h30 - 12h
Mercredi	9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h

### RAPPEL MODALITÉS DE PRÊT PAR LECTEUR

4 livres et 2 magazines pour 3 semaines	2 CD et 2 DVD, pour 2 semaines
--	-----------------------------------

### TARIFS

Enfants - GRATUIT	10 € pour les Cabannais se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
-------------------	--

### Animations pour les enfants :

- atelier créatif ou artistique chaque mois,
- expositions,
- après-midi jeux de société,
- séances de cinéma,...



### Animations pour les adultes :

- café littéraire,
- expositions,...

**N'HÉSITEZ PAS  
À NOUS CONTACTER  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT !**



## ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES



### CLUB OLYMPIQUE CABANNAIS (foot)

Président : Joël CHAUVET

Vice-président : Dominique SORIA

Port : 06 21 22 02 09

e-mail : club.olympique.cabannes@gmail.com

Lieu : Complexe Sportif « Le Jas » - Chemin des Courses

 [www.facebook.com/Club-Olympique-Cabannais-714942598655379/](http://www.facebook.com/Club-Olympique-Cabannais-714942598655379/)



### ÉCOLE DE MUSIQUE *Alpilles Durance Luberon*

Responsable : Pierre GUIRAND

Port : 06 63 07 62 22



### FOYER RURAL

Présidente : Julie JARILLO

Trésorière : Monique ANDREU

Secrétaire : Nicolas LIGNY

e-mail : [Infos.foyerruralcabannes@gmail.com](mailto:Infos.foyerruralcabannes@gmail.com)

Site internet : <http://foyerruraldecabannes.blogspot.com>

Le Foyer Rural est une association loi 1901, qui a pour but d'accueillir ou de proposer directement des activités aux Cabannais et toutes personnes souhaitant y participer.

L'accès aux activités est soumis à l'adhésion à l'association (réduction pour les habitants de Cabannes et pour les activités payantes uniquement) : 20€/personne

Les différentes activités proposées, ainsi que les horaires et tarifs sont disponibles sur le blog du foyer : <https://foyerruraldecabannes.blogspot.com/>



*Foyer Rural  
de Cabannes*

# SAISON 2022/2023

Foyer Rural Cabannes

Les horaires précis sur : [foyrururaldecabannes.blogspot.com](http://foyrururaldecabannes.blogspot.com)



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

TENNIS, accès libre

9H

10H

11H

DEJEUNER

13H

14H

15H

16H

17H

18H

19H

20H

21H

Gym Douce

Sophro

Yoga

Yoga

Peinture

Yoga enfants

KARATE Enfants Adultes

Gym

Danse Moderne Adultes

Cirque

Self défense

Cirque

Sophro

Danse Moderne Enfants

Pilates

Qi Gong

Yoga

Gym

Rienfo Pilates Cardio Stretching

PING PONG

Enfants Adultes

KARATE Enfants Adultes

Self défense

DIMANCHE

Reiki

1 fois/mois





# JUDO JUJITSU CLUB CABANNAIS

Présidente : Christine MENICINI

Port : 06 82 22 53 00 e-mail : judojujitsuclubcabannais@orange.fr

Lieu : Dojo - Espace Intergénérationnel « La Durance »



# Judo

# Ju Jitsu



# Taïso-Cardio-Fighting



**CABANNES**  
**HAJIME!**  
**Espace "La Durance"**  
 Inscriptions sur place - A partir de 3 ans  
 2 cours d'essais gratuits

**Lundis et Jeudis:** 17h15-18h00  
 18h00-19h00  
 19h00-20h00

**2017 à 2019**  
**2012 à 2016**  
**Ados-Adultes**

**Eveil Judo**  
**Judo/Jujitsu**  
**Judo/Jujitsu**

**Mercredis:** 18h00-19h00

**Ados-Adultes**

**Taïso/Self Défense**  
**Cardio/Pieds-Poings**

**Pour tous renseignements contactez-nous:**

**Christine: 06.10.41.08.15.**

**Guillaume 06.82.22.53.00.**

**mail: Gokan.judo@gmail.com**

**site: jj-dal.clubeo.com**

**www.facebook.com/GokanJudo**

# CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Bes  
Cle  
Gre  
Poi

SEPT. 2022	OCT. 2022	NOV. 2022	DÉC. 2022	JANV. 2023	FÉV. 2023
J 1 RENTRÉE	S 1	<b>M 1</b>	J 1	<b>D 1</b>	M 1
V 2	<b>D 2</b>	M 2	V 2	L 2	J 2
S 3	L 3	J 3	S 3	M 3	V 3
<b>D 4</b>	M 4	V 4	<b>D 4</b>	M 4	S 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	<b>D 5</b>
M 6	J 6	<b>D 6</b>	M 6	V 6	L 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	M 7
J 8	S 8	M 8	J 8	<b>D 8</b>	M 8
V 9	<b>D 9</b>	M 9	V 9	L 9	J 9
S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	V 10
<b>D 11</b>	M 11	<b>V 11</b>	<b>D 11</b>	M 11	S 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	<b>D 12</b>
M 13	J 13	<b>D 13</b>	M 13	V 13	L 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14
J 15	S 15	M 15	J 15	<b>D 15</b>	M 15
V 16	<b>D 16</b>	M 16	V 16	L 16	J 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17
<b>D 18</b>	M 18	V 18	<b>D 18</b>	M 18	S 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	<b>D 19</b>
M 20	J 20	<b>D 20</b>	M 20	V 20	L 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21
J 22	S 22	M 22	J 22	<b>D 22</b>	M 22
V 23	<b>D 23</b>	M 23	V 23	L 23	J 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24
<b>D 25</b>	M 25	V 25	<b>D 25</b>	M 25	S 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	<b>D 26</b>
M 27	J 27	<b>D 27</b>	M 27	V 27	L 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28
J 29	S 29	M 29	J 29	<b>D 29</b>	
V 30	<b>D 30</b>	M 30	V 30	L 30	
	L 31		S 31	M 31	

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

## ZONE A

Angon, Bordeaux,  
armont-Ferrand, Dijon,  
noble, Limoges, Lyon,  
siers

## ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,  
Nancy-Metz, Nantes, Nice,  
Normandie, Orléans-Tours,  
Reims, Rennes, Strasbourg

## ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris,  
Toulouse, Versailles

### MARS 2023

M 1  
J 2  
V 3  
S 4  
**D 5**  
L 6  
M 7  
M 8  
J 9  
V 10  
S 11  
**D 12**  
L 13  
M 14  
M 15  
J 16  
V 17  
S 18  
**D 19**  
L 20  
M 21  
M 22  
J 23  
V 24  
S 25  
**D 26**  
L 27  
M 28  
M 29  
J 30  
V 31

### AVRIL 2023

S 1  
**D 2**  
L 3  
M 4  
M 5  
J 6  
V 7  
S 8  
**D 9**  
**L 10**  
M 11  
M 12  
J 13  
V 14  
S 15  
**D 16**  
L 17  
M 18  
M 19  
J 20  
V 21  
S 22  
**D 23**  
L 24  
M 25  
M 26  
J 27  
V 28  
S 29  
**D 30**

### MAI 2023

**L 1**  
M 2  
M 3  
J 4  
V 5  
S 6  
**D 7**  
**L 8**  
M 9  
M 10  
J 11  
V 12  
S 13  
**D 14**  
L 15  
M 16  
M 17  
**J 18**  
V 19  
S 20  
**D 21**  
L 22  
M 23  
M 24  
J 25  
V 26  
S 27  
**D 28**  
**L 29**  
M 30  
M 31

### JUIN 2023

J 1  
V 2  
S 3  
**D 4**  
L 5  
M 6  
M 7  
J 8  
V 9  
S 10  
**D 11**  
L 12  
M 13  
M 14  
J 15  
V 16  
S 17  
**D 18**  
L 19  
M 20  
M 21  
J 22  
V 23  
S 24  
**D 25**  
L 26  
M 27  
M 28  
J 29  
V 30

### JUIL. 2023

S 1  
**D 2**  
L 3  
M 4  
M 5  
J 6  
V 7  
S 8  
**D 9**  
L 10  
M 11  
M 12  
J 13  
**V 14**  
S 15  
**D 16**  
L 17  
M 18  
M 19  
J 20  
V 21  
S 22  
**D 23**  
L 24  
M 25  
M 26  
J 27  
V 28  
S 29  
**D 30**  
L 31

### AOÛT 2023

M 1  
M 2  
J 3  
V 4  
S 5  
**D 6**  
L 7  
M 8  
M 9  
J 10  
V 11  
S 12  
**D 13**  
L 14  
**M 15**  
M 16  
J 17  
V 18  
S 19  
**D 20**  
L 21  
M 22  
M 23  
J 24  
V 25  
S 26  
**D 27**  
L 28  
M 29  
M 30  
J 31

Pour en savoir plus :

[education.gouv.fr/calendrier-scolaire](http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire)



Bonne année  
scolaire

---

